

■ **Boucherie Prélaz**, à Agiez, CH-550-1039987-7 (FOSC du 21.06.2004, p. 15). Par décision du 30 novembre 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite de la titulaire.  
Journal no 127 du 05.01.2005  
(02635362 / CH-550.1.039.987-7)